



En ouverture de la 2^{ème} séance de la réflexion participative, il est constaté qu'à part Philippe, qui coordonne la démarche, seules des femmes sont présentes. Quelques hommes, qui se sont excusés de ne pouvoir être là ce soir, ont néanmoins confirmé leur intention de participer aux prochaines séances. Pour les femmes présentes, il n'en reste pas moins que la situation soulève notamment cette question : le bien vivre ensemble et sa prise en charge ne relèvent-ils, encore, que de la responsabilité des femmes ?

Après les échanges sur le déséquilibre des genres, Philippe rappelle pourquoi l'Association écoquartier (AE) souhaite aborder le bien-vivre à partir des rapports entre générations et sur quelle durée la réflexion va se développer.

LES CINQ AXES THÉMATIQUES MIS EN DISCUSSION

Comme fil rouge pour la 2^{ème} séance, cinq axes thématiques sont proposés sur la base des post-it produit lors de la 1^{ère} séance (pour retrouver les post-it tels qu'ils avaient été regroupés en fin de 1^{ère} séance, voir le pdf 'note de séance de la plénière 1, du 10.10.2018' à la page <http://ecoquartier.ch/bien-vivre-seance1/> ; pour voir les nouveaux regroupements, voir à la fin du présent document).

Les axes thématiques suivants sont discutés pour en dégager ce qui devrait ou non faire l'objet d'un approfondissement par un groupe de travail dédié :

A. FORUM-AGORA, points principaux à retenir de la discussion :

Ce que permet le forum ou l'agora, à savoir l'échange, le partage et la délibération, sont à considérer dans tous les axes thématiques. Une partie des post-it regroupés sous la lettre A renvoie aux notions de contrat, de processus ou de démarche. Ces notions nous invitent notamment à nous interroger en ces termes : comment décider ensemble et comment faire ensemble ?

En fonction de cela, il est proposé de ne pas créer de groupe de travail autour de la notion de 'forum-agora', mais de retenir la question du **COMMENT** – cette question étant à traiter systématiquement lors de l'approfondissement des axes thématiques qui seront retenus.

Remarque : Des précisions sont données sur ce qu'est un *contrat de quartier à la genevoise* (post-it n° 17). Contrairement au contrat de quartier lausannois, ce dispositif repose sur un budget renouvelé automatiquement d'année en année et non limité aux seuls projets d'amélioration de l'espace public.

Les projets émanant des habitants sont discutés en assemblée de quartier avant d'être présentés aux autorités pour financement. C'est la commune genevoise de Vernier qui a été pionnière en la matière (pour plus d'info, voir les pdf à la page <http://ecoquartier.ch/le-contrat-de-quartier-une-demarche-a-systematiser/>, ainsi que le site dédié de la commune de Vernier <http://www.cqvernier.ch/>).

B. OPPORTUNITÉS DE RENCONTRE, points principaux à retenir de la discussion :

Cette thématique, perçue comme centrale en ce qui concerne l'intergénérationnel, renvoie autant à des questions d'espaces qu'à des questions d'activités. Où et pourquoi peut-on / veut-on se rencontrer ; que peut-on / veut-on faire ensemble ; qu'est-ce qui peut être 'prétexte' à rencontre ? Comme le montre la variété des post-it associés, cette thématique reste fort large.

C. OFFRES ET ÉCHANGES DE SERVICES, points principaux à retenir de la discussion :

Si les offres et échanges de services constituent clairement des opportunités de rencontre, il peut être utile de les travailler d'abord indépendamment de la thématique B. Ce choix permet d'en venir plus directement à la question des types de services pouvant faire l'objet d'une transaction, ainsi qu'à la question des modalités envisageables en la matière.

Remarque : Une initiative nouvelle, allant dans le sens de l'échange de services entre voisins et visant le renforcement de la solidarité et la prévention de l'isolement des personnes âgées, est actuellement promue dans notre région. Elle ne s'est toutefois pas encore concrétisée. Pour plus d'info, voir <https://www.voisin-age.ch/>.

À noter également : Lors de ses séances, le comité de l'AE a plusieurs fois relevé l'intérêt de l'initiative parisienne 'Lulu dans ma rue', mais sans avoir l'occasion d'approfondir. L'initiative se distingue des SEL (systèmes d'échanges locaux), notamment par le recours à la monnaie officielle pour la rétribution des services proposés. Pour plus d'info, voir <https://www.luludansmarue.org/>.

D. RELATIONS INTERPERSONNELLES ET INTERCONNAISSANCE, points principaux à retenir de la discussion :

Lors de la séance du 10 octobre, plusieurs personnes avaient exprimé l'avis qu'un traitement de cette thématique risquait d'aboutir à des recommandations douteuses car moralisantes. Par ailleurs, il avait été dit que les bons rapports interpersonnels pouvaient être considérés comme une conséquence du 'faire ensemble'.

Lors de la présente séance du 14 novembre, quoique le 'faire ensemble' soit à nouveau présenté comme un moyen privilégié pour favoriser les relations interpersonnelles et l'interconnaissance, la discussion permet néanmoins d'apporter des exemples éclairant les enjeux selon plusieurs angles.

En matière de prévention ou de construction de compétences relationnelles, il est fait mention d'une démarche destinée aux enfants, mais dont on ne sait pas si elle est systématisée dans le cadre scolaire : la démarche 'Ni hérisson, ni paillason' (voir <http://www.non-violence.ch/boite-a-outils/expositions/ni-herisson-ni-paillason/>).

En matière de bon voisinage, il est fait mention au guide lausannois 'I love mes voisins' (voir <http://www.lausanne.ch/lausanne-officielle/administration/sports-et-cohesion-sociale/secretariat-general-scs/bureau-lausannois-pour-les-immigres/a-propos-du-bli/publications-du-bli/i-love-mes-voisins-guide-du-bon-voisinage.html>).

En matière d'acteurs de proximité susceptibles de jouer un rôle de médiateur, il est rappelé que le métier de concierge est petit à petit reconsidéré et revalorisé par rapport aux services proposés par les agences de facility management. Ainsi, par exemple, des cours pour concierges sur la communication interculturelle sont organisés à Lausanne (voir <http://www.lausanne.ch/lausanne-officielle/administration/sports-et-cohesion-sociale/secretariat-general-scs/bureau-lausannois-pour-les-immigres/a-propos-du-bli/formations-du-bli/formation-concierges.html>).

Concernant la médiation de manière générale, il est fait mention à l'AsMéd (<http://mediation-de-voisinage.ch/>), dont une section existe dans le canton de Vaud. Il est toutefois rappelé, qu'en matière de médiation de voisinage, l'appel aux services de médiateurs de l'AsMéd est souvent tardif par rapport à aux situations conflictuelles. Si ce type de service est essentiel, il n'en demeure pas moins qu'en fonction des changements sociaux en cours, il apparaît nécessaire de se poser la question de ce qui peut favoriser les bonnes relations, cela le plus en amont possible.

E. SE COORDONNER AVEC CE QUI SE FAIT DÉJÀ, points principaux à retenir de la discussion :

Il est admis que la vérification de ce qui existe déjà et les besoins induits en matière de coordination concernent chaque thématique. Comme la thématique A, celle-ci est donc transversale et devra être considérée de manière systématique.

Parmi les différents aspects à prendre en compte, celui des acteurs directement et indirectement concernés revêt une importance incontournable. Pour mettre ce point en exergue, il est proposé de retenir comme question-guide : **AVEC QUI ?**

AUTRES (regroupement de post-it non discuté) :

Les post-it regroupés sous la désignation 'Autres' renvoient à des enjeux qu'il est proposé d'écartier, parce que touchant à des questions faisant déjà l'objet de recommandations publiées par l'AE.

QUESTIONS RELATIVES AU CADRAGE GÉNÉRAL DE LA RÉFLEXION

- **L'intergénérationnel**, quoique laissé un peu en arrière-plan lors de la présente séance, doit toutefois rester présent dans la réflexion et reprendre de la visibilité au gré des approfondissements. Il suppose de penser les enjeux en termes d'inclusion.
- **Les destinataires des réflexions** issues de la démarche vont se préciser progressivement au gré de l'approfondissement des thématiques. C'est l'éclaircissement des enjeux qui fera apparaître à qui il faudrait ou non adresser des recommandations. L'approche, qui admet un certain nombre de points flous en phase de démarrage, a été expérimentée avec profit par l'AE notamment pour sa réflexion *De la charte à la gouvernance de quartier* (pour info, voir la publication issue de cette réflexion à la page <http://ecoquartier.ch/vivons-charte-gouvernance/>).
- **Les groupes de travail thématiques** qui vont être constitués doivent pouvoir fonctionner de manière autonome jusqu'à la prochaine plénière. Philippe reste néanmoins à disposition pour d'éventuelles questions d'organisation et de coordination.

FORMATION DES GROUPES DE TRAVAIL

- **Groupe 'opportunités de rencontre'** : Geneviève, Marie, Véronique, Camille et Marie-France.
Date et lieu de la première séance : jeudi 6 décembre, en soirée, au café Le Tortillard.
- **Groupe 'offres et échanges de services'** : Chantal, Sarah, Christina et Sylviane.
Date de la première séance : jeudi 20 décembre.
À noter : il est décidé de ne pas former de groupe spécifiquement consacré aux relations interpersonnelles et l'interconnaissance. Les deux personnes intéressées par ces enjeux rejoignent le groupe 'offres et échanges de services'.
- **Groupe 'réfléchir en commençant à l'échelle de l'immeuble'** : Brigitte, Florence et Josette.
Date de la première séance : mercredi 21 novembre.
À noter : se sentant plus à l'aise de réfléchir à partir d'un espace de vie, Josette, Brigitte et Florence se donnent l'immeuble comme premier cadre d'approfondissement des divers enjeux à considérer.

- **Parallèlement** : Carolina, qui souhaite préciser comment articuler les différentes dimensions de la réflexion, travaillera indépendamment en échangeant si nécessaire avec Philippe. Son idée de départ est de s'appuyer sur des entrées par acteurs, renvoyant à chaque fois aux différentes dimensions à considérer. À noter : la précédente réflexion de l'AE, *De la charte à la gouvernance de quartier*, s'était utilement précisée grâce une approche de ce type (voir les tableaux téléchargeables au bas de la page <http://ecoquartier.ch/vivons-charte-gouvernance/>). Autre exemple particulièrement probant : le site tout récent du projet 'Environnements favorables à la santé', qui constitue une magnifique illustration de ce que peuvent être des recommandations accessibles par des entrées par acteurs (voir <https://www.environnements-sante.ch/>).

PROCHAINE SÉANCE PLÉNIÈRE

La séance arrivant à son terme sans nous laisser assez de temps pour fixer la prochaine plénière, Philippe adressera à tout le monde un sondage avec différentes propositions de dates en janvier.

POUR RAPPEL

- Calendrier : l'objectif est de disposer de contenus stabilisés à valider le 10 avril 2019.
- Suivi et coordination de la démarche, appui organisationnel : Philippe Solms
078 793 97 31, bureau@ecoquartier.ch, Association écoquartier - CP 5256 - 1002 Lausanne

A) FORUM - AGORA
Un espace de parole;
un lieu où on échange,
partage, délibère.

- 9 Espace de dialogue
- 14 PROCESSUS
DEMARCHE
- 15 L'ARBRE A PALABRES
> Echanges
> Conseils
- 16 Lieu, FORUM, ARENE!
- 17 CONTRAT DE
QUARTIER à la
genevoise
- 19 AGORA dialogues +
informations à dates
régulières
Petits commerces
Saluer les voisins et
habitants

B) OPPORTUNITES DE RENCONTRE
Activités, faire ensemble, espaces communs, etc.

- 4 CAFETERIA
- 7 DESIR D'UN LIEU
- 8 LIEU ANIMATION
- 10 Lieux festifs
- 11 Lieu de rencontre "un
lieu où rien n'aura lieu
que le lieu" qui rend
les choses possibles
- 12 Un lieu où rien n'aura
lieu que le lieu
- 18 Permettre la diversité
(formes, activités)
- 22 Loisirs à proximité
- 23 INITIATIVE
(PRENDRE LE RISQUE!)
- 24 Besoins d'implication
d'initiative être
responsable
- 25 (Besoin) d'INITIATIVE
- 26 Activités culturelles,
sportives,... inclusives
> publi
- 27 Gratuité d'activités
pour permettre accès
- 30 Espaces pour faire
ensemble, jardin...
salles pour bricoler,
créer, chanter,
discuter
- 32 DES ACTIVITES A FAIRE
ENSEMBLE
- 33 créer des prétextes à
créer des liens, des
temps d'échanges
- 34 ANIMATION LIEU
- 35 Ecoles qui invitent
tous les gens du
quartier à leurs fêtes
- 36 Soupers communs
Moments de fête
- 40 EVENEMENT
- 41 Projets communs et
collectifs
- 42 Ateliers collectifs
- 46 Plantages urbains
(collectifs ou petites
parcelles
individuelles)
- 47 Un verger créé géré
par des enfants
- 48 Jardins potagers
- 59 Pretexte de rencontre
- 63 Espace public à
partager
- 64 Espaces publics
> espace de rencontre
> espace de jeu

C) OFFRES ET ECHANGES DE SERVICES

- 13 Lieux de rencontre
dedans/dehors
Bibliothèque vivante,
échange de service
- 21 Créer des activités et
solidarités à partir des
besoins, de choses
utiles (garde enfant,
lecture, etc...)
- 28 Partage de
connaissance
> potager
> cuisine
communautaire
> atelier de cuisine
> salle de musique
> repair café
- 29 Espace de partage
des connaissances,
des capacités, des
outils, du temps
- 31 Dépôt/échange de
livres ds arrêt de bus
- 39 Mobilier collectif
autogéré. Ex: boîtes à
livres, boîtes à troc,
arbres fruitiers,
espace pour petites
annonces, ateliers, ...
- 74 Proximité des
services, commerces

**D) RELATIONS INTERPERSONNELLES
ET INTERCONNAISSANCE**

- 20 Comment arroser le désir de chacun de s'engager ≠ projet de maison de quartier payé par la ville
- 53 NON aux catégories (jeunes, vieux, etc.)
- 54 Halte aux portables
- 55 AVOIR ENVIE
- 56 Ouverture aux autres, curiosité, dialogue, disponibilité
- 57 Dire bonjour et me présenter à mes voisins
- 58 Le contact La responsabilité de chacun
- 60 Tisser le lien non en fonction de l'âge, mais de ressources, besoins, "utile"
- 61 RESPONSABLE
- 62 SOURIRE
- 43 personne de contact si besoin dans l'immeuble
- 50 PROBLEMATIQUES CONFLICTUELLES
- 51 Constat de solitude et... ?
- 52 ETRE VU
ETRE RECONNU
ETRE ENTENDU
- 37 Qu'est-ce qu'il faut:
> créer des activités pour valoriser les qualités des voisins
> avoir envie de connaître
> avoir la tolérance, accepter la différence
> travailler sur les préjugés

**E) SE COORDONNER
AVEC CE QUI SE FAIT
DÉJÀ**
Synergies

- 44 association de quartier
- 45 Multiplicité des groupements associatifs & institutionnels qui communiquent ensemble
- 67 Enfants = école, place de jeux
=> lien social
- 68 équipements collectifs (maison de quartier, école, garderie, bibliothèque, etc.)

Autres

- 1 PERMEABILITE DU QUARTIER
- 2 Mixité programmatique (logement café école boulangerie...)
- 3 Utopie villageoise!
- 5 Mon appartement idéal:
> communication spontanée
> beaucoup nature, arbres, 'birds'
> jardin potager
- 6 Petites maisons de bois, matériaux durables, lieux de rencontre
- 69 Politique foncière
- 70 voitures souterraines?
- 71 Espaces publics "lents"
Priorité à la mobilité douce
- 72 Espaces sans voiture, espaces de rencontres informelles
- 73 Tous les bâtiments à la même hauteur.
Un espace, un parc avec place de jeux pour enfants, espace ados et un potager
- 74 Pas de supermarchés mais des magasins ouverts sur la rue
- 75 Des transports publics à visage humain (des transports publics lents)
- 76 Des transports publics à visage humain (des transports publics lents)
- 77 quartier sans voiture
- 78 pas de voiture
- 79 Cheminement non motorisés
- 80 Plein de petites cours par architecture, arbres, ombre
- 81 DIVERSITE ARCHITECTURALE
> couleurs
> favorable à la rencontre
- 83 ECHELLE HUMAINE (BATIMENT, RUE, PLACE)